con à permettre l'accès à des bateaux de 20 à 22 pieds de tirant, le prix du transport du grain sur cette distance serait diminué d'au moins de moitié. On n'a pas l'intention de s'occuper du Saint-Laurent pour le moment, parce qu'il faut du temps pour étudier le meilleur système à appliquer.

M. EMMERSON: Je pensais que l'un comprendrait l'autre probablement.

M. COCHRANE: Certainement.

M. EMMERSON: Par conséquent, en entreprenant ces travaux, le Canada doit avoir en vue de plus grandes entreprises. Je pourrais protester fortement contre l'idée de commencer cette grande entreprise à cette session, parce que le Gouvernement l'entreprend sans avoir des connaissances suffisantes et des renseignements précis sur le coût final probable. Pour nous, dans l'Est, nous nous intéressons davantage au 'éveloppement de l'Intercolonial pour fournir à la population qui habite le long de la ligne, de nouvelles facilités, par l'acquisition d'embranchements. Les deux gouvernements m'ont dit que ce projet impliquait une forte dépense et qu'il était impossible de fixer à combien elle s'élèvera et, par conséquent, que le projet ne sera pas exécuté. Je constate que le Gouvernement entreprend de faire la dépense dont il s'agit et qui est énorme en comparaison du coût de l'acquisition des embranchements de l'Intercolonial, sans avoir les renseignements qu'il exige pour l'acquisition des embranchements. Je pourrais faire une protestation en me plaçant au point de vue régionaliste, mais je ne le ferai pas. Je suis en faveur des améliorations de transport pour le Canada et je prétends que celles qui sont relatives à l'Intercolonial par l'acquisition des embranchements, sont plus dans l'in-térêt du Canada et je crois avoir le droit de me plaindre...

M. COCHRANE: J'ai annoncé que j'allais m'occuper des embranchements cet été, de même que je m'occuperai du canal Welland.

M. EMMERSON: Je voudrais voir quelque preuve de cette intention dans les crédits ou dans quelque loi adoptée à cette session. J'espère que le ministre comprendra l'importance de la question des embranchements.

M. MURPHY: Le tracé du canal Welland a-t-il été définitivement arrêté?

M. COCHRANE: Oui.

M. MURPHY: Tel qu'il est indiqué sur le plan déposé par le ministre?

M. COCHRANE: Oui.

Canal Lachine, améliorations à l'écluse n° 4, \$200,000.

M. MURPHY: Quelles sont les améliorations faites à l'écluse n° 4?

M. COCHRANE: C'est un oubli dans le budget principal. Une députation des intérêts de la navigation est venue me voir plusieurs fois afin de faire redresser une courbe qui est dangereuse pour les bateaux qui entrent dans le canal.

Pour pourvoir au paiement, sous le régime de la loi d'amélioration des grandes routes du Canada, des subventions suivantes aux diverses provinces du Canada pour la construction ou l'amélioration de grandes routes, ou pour ces deux objets, suivant qu'il est stipulé dans ladite loi, savoir:

Alberta	 \$	52,189 90
Colombie-Anglaise		51,669 52
Manitoba		63,460 10
Nouveau-Brunswick		49,019 86
Nouvelle-Ecosse		68,576 90
Ontario		351,466 64
Ile du Prince-Edouard		13,059 70
Québec		278,964 80
Saskatchewan		68,592 58

Total.....\$1,000,000 00

M. MACLEAN (Halifax): Le Gouvernement fédéral a-t-il demandé aux provinces d'adopter une loi pour l'autoriser à faire cette dépense en faveur des routes provinciales?

M. COCHRANE: Je n'ai demandé à aucune législature de faire cela. L'article 5 du bill dit que nous devons avoir l'autorisation des législatures provinciales.

M. EMMERSON: Ce crédit est pour les paiements à faire aux routes en vertu de la loi d'amélioration des grandes routes du Canada. Cet argent sera-t-il dépensé sans s'inquiéter de la loi?

M. COCHRANE: Ce sera une question de politique. Je crois que nous aurions le droit de le faire, mais cela n'a pas encore été décidé et nous n'avons pas reçu d'information au sujet de ce que fera le Sénat.

M. GERMAN: En supposant que le Sénat persiste dans ses modifications et que le gouvernement ne l'accepte pas, je suppose que le bill sera abandonné. Ce crédit demeurera-t-il en vigueur?

M. COCHRANE: Si le bill n'est pas adopté par le Sénat comme il a été adopté par la Chambre des communes, nous ne nous proposons pas d'appliquer le crédit et nous en laisserons la responsabilité à qui elle reviendra pour avoir enterré le bill.

Imprimerie de l'Etat, \$75,000.

M. MURPHY: Quelles installations a-ton l'intention d'acquérir?

M. ROCHE: Mon honorable ami se souviendra que lorsque MM. Hyde et O'Con-